

<p>D 22-146</p> <p>CONVENTION DE CESSION GRATUITE DE BIENS MEUBLES AVEC LE MUSÉE D'ARCHEOLOGIE NATIONAL, DOMAINE NATIONAL DE SAINT- GERMAIN-EN-LAYE.</p> <p>Votants : 18 Pour : 18 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un décembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSELIN, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Céline VOISIN et Didier FRAGASSI, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Catherine POULAIN : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ Élisabeth LEGRAND : pouvoir donné à Annie DUBOS Joanna DE KERGORLAY : pouvoir donné à Olivier COLIN Patrick BLOSSE : pouvoir donné à Christian MASSON Antoine ARIF : pouvoir donné à Sylvia FLEURY Fabien DUPONT</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	---

Laurent LAEMLÉ informe les membres du conseil municipal que le musée d'archéologie national, domaine national de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, représentée par sa Directrice, Madame Rose-Marie MOUSSEAUX souhaite céder à titre gratuit l'exposition « DEBUSSY A LA PLAGE » en application de l'article L3212-2 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Laurent LAEMLÉ présente les termes de la convention.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident d'approuver la convention présentée et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.




Olivier COLIN,
Maire.